

# Rapport annuel 2011

Au cours de l'année passée sous revue, la Caisse de secours des médecins suisses a accordé son soutien à 22 médecins tombés malgré eux dans le besoin (ils étaient 26 en 2010), ainsi qu'aux proches et aux descendants de médecins décédés.

Pendant la même période, la Caisse a cessé d'apporter son aide à six personnes. Toujours en 2011, quatre nouveaux cas sont venus s'ajouter à la liste des bénéficiaires.

Les produits ont résulté des recettes provenant de dons pour un montant de 122 157 CHF (2010: 121 660 CHF) ainsi que des intérêts et des dividendes du capital de fondation, à hauteur de 72 475 CHF.

Concernant les charges, les contributions de soutien se sont élevées à 200 300 CHF (2010: 235 250 CHF). Les dépenses administratives se sont montées à 45 476 CHF.

Les années où les cours de la bourse étaient favorables, il nous a été possible de combler la différence entre les charges et les recettes consécutives aux dons ainsi qu'aux intérêts et aux dividendes en provenance du capital par le produit des intérêts et des gains sur les placements financiers. L'année dernière, seul un gain en bourse de 26 665 CHF a pu être réalisé. Cette évolution défavorable a occasionné un surcroît de dépenses, d'un montant de 23 694 CHF, à la charge du capital de fondation qui a ainsi passé à 2 989 246 CHF (2010: 3 027 948 CHF).

La fortune de la fondation est constituée par un mélange d'obligations et d'actions satisfaisant aux prescriptions de la prévoyance professionnelle (LPP). Le compte d'exploitation, le bilan et la gestion de la fortune sont révisés chaque année par l'autorité de surveillance des fondations du Département de justice du canton de Bâle-Ville. Les membres du conseil de fondation exercent leur activité à titre bénévole.

Les dons individuels inférieurs à 500 CHF forment l'essentiel du capital de notre fondation. Par souci de réduire les frais administratifs au strict minimum, nous renonçons toutefois à remercier personnellement les donateurs. Qu'ils veuillent trouver ici l'expression de notre vive gratitude!

La fiduciaire Axt Treuhand a examiné les comptes annuels de la Caisse de secours et a trouvé que la comptabilité était tenue dans les règles. Nous la remercions cordialement de son travail. Pour davantage de détails sur les comptes annuels, le lecteur se référera au bilan et au compte d'exploitation publiés ci-après.

Nous remercions chaleureusement tous les membres de la Commission pour le travail qu'ils ont accompli à titre bénévole durant l'exercice passé sous revue. Nous adressons également nos sincères remerciements à Messieurs J. Kobler et W. Mahrer de la banque La Roche & Co pour la tenue de la comptabilité et la gestion de la fortune.

*Le Conseil de fondation de la Caisse de secours des médecins suisses:*

*Dr U. Leibundgut, président*

*Dr S. Stöhr, assesseure*

*Dr U. Lüscher, trésorier*

Correspondance:  
Dr U. Leibundgut  
Lange Gasse 78  
CH-4052 Bâle

**Compte postal de la Caisse de secours des médecins suisses: 40-644-3 Bâle**

## Comptes annuels 2011 (en francs)

Bilan au 31 décembre 2011		Actifs	Passifs
Comptes Banque La Roche		178 457.13	
Comptes Postaux		231 281.77	
Débiteur impôt anticipé		19 165.35	
Titres		2 560 342.05	
Compte de régularisation des passifs			4 300.00
Provision sur titres			852 000.00
Fortune au 31 décembre 2011			
Dr. J. Ambühl-Stiftung	90 000.00		
Dr. J. Genhard-Stiftung	20 000.00		
Dr. J.B. Wutz-Stiftung	19 450.75		
Caisse de secours au 1. 1. 2012	2 027 190.40		2 156 641.15
Changement de l'exercice			-23 694.85
		<b>2 989 246.30</b>	<b>2 989 246.30</b>
Compte d'exploitation pour 2011		Charges	Produits
Dons			122 157.95
Revenu sur capital			72 475.90
Profits sur titres (réal.)			26 665.00
Ajustement change			782.80
Contributions		200 300.00	
Frais de banque et d'administration		45 476.50	
Perte de l'exercice		-23 694.85	
		<b>222 081.65</b>	<b>222 081.65</b>